

SEANCE DU 26 JANVIER 2016

Le vingt six janvier deux mille seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Laguëpie s'est réuni sous la présidence de Ghislaine MARTINEZ, Maire.

Présents : Ghislaine MARTINEZ, Christian FABRE, Gaby ROUMIGUIERES, Jean-Paul HEBRARD, Karine MALLEVILLE, Bernard MAGES (à partir de 21h05, Christopher BALDWIN, Frédéric SEMPER, Geneviève LEGRAND, Annick IGLESIAS, Sandrine CROS, Aurélien GARRIGUES.

Excusés : Bernard BOUYSSIERE (pouvoir à M. FABRE), Bernard MAGES (jusqu'à 21h05), Boris CHRISMANT, Jean-Claude SAVIGNAC (pouvoir à Mme ROUMIGUIERES).

Convocation du 15 janvier 2016.

Ordre du jour :

I-Vote du compte rendu de la séance du 26 novembre 2015 :

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

II-Créations de grades :

M. CROS a été admis au grade de technicien territorial par la voie de la promotion interne. Il convient de supprimer son grade actuel (agent de maîtrise principal) et de créer le grade de technicien territorial à compter du 1^{er} mars 2016.

Mme CASTELNAU a obtenu le concours d'animateur principal de 2^{ème} classe, de même, il convient de supprimer son grade actuel (adjoint d'animation de 2^{ème} classe) et de créer le grade d'animateur principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mars 2016. Le Conseil Municipal adopte ces modifications à l'unanimité des présents.

Délibérations reçues à la Préfecture les 06 et 09 février 2016.

II-Délibération traçage routes et signalisation + demandes de subvention :

Nous avons encaissé 12 000 € de subvention pour réaliser des plateaux ralentisseurs route de Varen, ces travaux n'ont pas encore été effectués. Le Conseil Municipal a décidé de réaliser un seul plateau ralentisseur pour 8 862 € de la fin des ateliers municipaux jusqu'à la chambre ERDF avant l'intersection.

Mme le Maire présente des devis pour le traçage des routes et la signalisation rue du Barry et route de Villefranche. Le montant de cette opération, destinée à faire ralentir les véhicules, est estimé à 15 650 € H.T.

M. HEBRARD fait remarquer que le marquage au sol déjà réalisé n'a pas tenu. Si nous rajoutons des passages piétons et de la signalisation, les employés vont passer tout leur temps à refaire les marquages.

Le Conseil Municipal décide à la majorité de solliciter une subvention du Conseil Départemental pour le traçage des routes et la signalisation. Abstentions de M. HEBRARD et de Mme IGLESIAS.

Délibération reçue à la Préfecture le 09 février 2016.

IV-Inscription TEPCV : isolation et travaux base + éclairage public :

Le TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) a été mis en place par le Pays Midi-Quercy.

Arrivée de M. MAGES à 21 heures 05.

Dans le cadre du TEPCV, nous pouvons intégrer la rénovation totale du Puech Haut (fenêtres, chauffage, isolation, peintures...) pour un montant de 96 000 € H.T. Il s'agit de 2 anciens appartements qui seraient transformés en résidence d'artiste (149 m2).

Mme IGLESIAS : « Qu'est-ce que cela va apporter à la commune ? »

Mme le Maire : « Les locaux seraient loués à une artiste. Dans un premier temps, nous allons solliciter des subventions, si nous n'obtenons pas de subvention ou pas suffisamment, le projet ne sera pas réalisé ».

Mme CROS : « Pourquoi ne pas demander ces subventions pour le Foirail ? »

Mme le Maire : « Pour le Foirail, seul le Conseil Départemental va nous subventionner à hauteur de 18% sur 30 000 €. Avec le TEPCV, nous pouvons obtenir plus de subventions (Département, Région, Etat) mais pas pour le Foirail ».

Le Conseil Municipal vote ce projet à la majorité des présents. M HEBRARD et Mme CROS votent contre, M. GARRIGUES et Mmes MALLEVILLE et IGLESIAS s'abstiennent.

En ce qui concerne l'éclairage public, nous avons jusqu'en 2022 pour changer les 120 ballons fluorescents de la commune. Le SDE (Syndicat Départemental d'Energie) subventionne 10 ballons par an à 40%. Si nous passons par le TEPCV, nous aurons 80% de subvention au total.

Pour l'appartement inhabité à l'école, Mme le Maire demande à M. GARRIGUES d'établir un devis des travaux à effectuer.

V-Projet Office de Tourisme :

Mme le Maire présente l'enquête sur les besoins et services liés à la création d'un nouvel office de tourisme. Ce questionnaire est aussi disponible en ligne sur le site internet de la commune. Mme ROUMIGUIERES précise que l'anonymat des personnes est respecté pour les réponses en ligne.

VI-Assainissement Puech Haut :

Pour les travaux sur le réseau en bordure du Viaur, nous devrions avoir 60% de subvention de l'Agence de l'Eau. Les particuliers ont presque tous réalisé les travaux.

Au Puech Haut, nous avons effectué un passage caméra pour voir l'état du réseau.

Mme VINCENT de la Société ETUDEO n'a pas encore analysé les résultats.

Nous devons maintenant solliciter les subventions pour la prochaine tranche de travaux prévus en 2017.

VII-Délibération ouverture de crédits d'investissements (budget assainissement + budget principal) :

Avant le vote des budgets, il apparaît nécessaire d'ouvrir des crédits d'investissement à hauteur de 25% des crédits prévisionnels du budget 2015, sinon nous ne pourrions pas payer les éventuelles factures d'investissement jusqu'au mois d'avril. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'ouverture de crédits pour le budget assainissement et le budget principal.

Délibérations reçues à la Préfecture les 16 et 25 février 2016.

VIII-Questions diverses :

VIII-1-Travaux d'isolation école :

Une seule entreprise a soumissionné pour les lots 1 (maçonnerie) et 2 (menuiserie). Le lot 3 (plomberie) est infructueux.

Des travaux sont réalisés pour 10 000 € environ suite à des problèmes d'insalubrité (mauvaises odeurs, crottes de souris sous les planchers). Une fosse de vidange a même été découverte au milieu d'une classe. Les planchers doivent être changés.

VIII-2-Voirie :

30 000 € de travaux sont prévus dont environ 8 000 € pour le plateau ralentisseur.

M. FABRE indique les voies qui pourraient éventuellement être refaites cette année :

-le chemin de Ginestous en monocouche : 16 000 €

-900 mètres du Moulis jusqu'à la croix avant le cimetière toujours en monocouche : 8 000 €

-après le cimetière jusqu'à l'entrée de Lez : 6 000 €

-le chemin du moto-cross (650 mètres de la Vianie jusqu'au croisement) : 8 000 €

-la montée de l'usine (235 mètres de la rue des Rosiers à la route de la Laressie) : 2 400 €

Pour le dérasement et le curage des fossés, il faut contacter M. LAGARRIGUE afin qu'il établisse des devis.

VIII-3-Délégué Maison de Retraite :

Mme MALLEVILLE ne peut plus être déléguée au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite car elle est maintenant salariée de l'établissement. Mme ROUMIGUIERES est désignée pour la remplacer.

Délibération reçue à la Préfecture le 18 février 2016.

VIII-4-Réunions diverses :

Une réunion sur la Poste aura lieu au Conseil Départemental le 28 janvier 2016 à 15 heures. Des dysfonctionnements ont été constatés au bureau de poste de Laguëpie, le titulaire n'est pas remplacé en cas de maladie, fermeture plusieurs demi-journées en été.

La Commission d'accessibilité doit se réunir le 2 février 2016 en fin de journée à Montauban pour étudier le dossier d'accessibilité présenté par la Commune pour le bâtiment de la mairie et l'escale guépienne. La commission remettra aussi un avis sur le dossier d'accessibilité transmis par le docteur TRAN pour son cabinet.

Une réunion est prévue le 11 février 2016 sur la plateforme bois de Nègrepelisse, car nous avons un local de stockage de 100 m³ sur cette plateforme. Nous payons 14 € par m³ pour ce local, le prix de la tonne de bois nous revient à 95 €. Nous avons aussi un contrat de 100 m³ avec l'entreprise GRANIE, soit un coût de 75 € la tonne. La SARL GRANIE peut aller jusqu'à 200 tonnes. La chaufferie bois a une consommation annuelle d'environ 300 tonnes.

VIII-5-PLUi :

Nous devons repérer tous les bâtiments agricoles afin d'estimer ceux qui peuvent changer de destination.

VIII-6-Parvis – Fleurissement :

Le traçage du parvis de l'église pour le fleurissement aura lieu samedi à 10 heures 30. Mme LEGRAND demande l'établissement d'un budget fleurissement.

VIII-7-Arbres cimetière :

M. PIRARD nous a présenté un devis de 12 444 € pour couper 6 arbres au cimetière. Le devis de M. GARRIGUES s'élève à 7 200 € soit 1 200 € par arbre.

VIII-8-Mutuelle santé :

Nous avons reçu des réponses au questionnaire mutuelle santé, 40 adultes et 6 enfants seraient concernés. Mme IGLESIAS va se renseigner auprès des mutuelles afin d'obtenir des propositions de tarifs.

VIII-9-Intersection dangereuse :

Mme IGLESIAS signale que l'intersection entre la route de la Laouessie et la route de Lez (angle de la maison Jouve) est dangereuse. A cause du virage, on ne voit pas les véhicules qui descendent de Bacou, parfois très vite. Il faudrait peut-être mettre un panneau « ralentir » ou signaler la présence de l'intersection.

VIII-10-Ancienne ferme Maurel :

Mme IGLESIAS demande que les personnes qui ont mis leurs chevaux sur ce terrain communal sans autorisation évacuent les lieux.

VIII-11-Chemin de la Mayounelle :

M. BALDWIN signale que la grille du pluvial au niveau de la maison Rous est en mauvaise état et enfoncée. Cela présente un danger car beaucoup de véhicules circulent sur ce chemin censé être réservé aux riverains.

Séance levée à 23 heures 25.